

Orientations pour l'agriculture de l'Ain



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN



ENJEUX ET DÉFIS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

L'agriculture est au cœur de nombreux enjeux, souvent complexes, et de grandes ambitions économiques, sociétales et environnementales. Cette activité a pourtant vu son poids économique diminuer par rapport à celui des activités secondaires et tertiaires. Son rôle reste, cependant, éminemment stratégique pour le territoire.

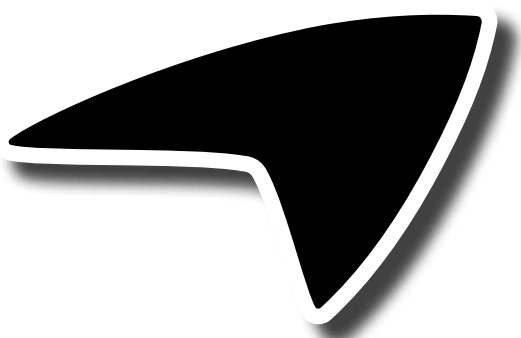
- Sa mission première est de **nourrir les hommes**.

- Elle maintient une **économie et de l'emploi non délocalisables**, ancrés durablement dans les territoires.

- Elle **contribue au développement d'autres secteurs économiques**, fortement ancrés dans les territoires: artisanat, transport, industries agroalimentaires, tourisme ... Les emplois ainsi induits forment un socle de l'économie des territoires.

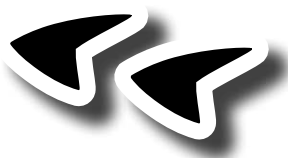
- Elle joue un rôle prépondérant dans la **gestion de l'espace et la préservation des ressources naturelles**.

- Là où l'agriculture disparaît, les territoires se vident.





.....
Malgré **ce rôle structurant pour la dynamique des territoires**, l'agriculture est fragilisée par :



- La consommation de foncier agricole. En 10 ans, l'agriculture a perdu 7000 hectares dans l'Ain.
- Un décalage entre la réalité agricole et la perception de l'agriculture par la société.
- Une diminution des actifs agricoles.
- Une accumulation de difficultés pour la ferme départementale : baisse des prix sur les marchés mondiaux, volatilité des cours, conditions climatiques particulières, inflation réglementaire et normative impactant fortement la productivité et la compétitivité, baisse des aides PAC pour le département de près de 3 millions d'euros.



3 défis à relever

Par la chambre d'agriculture de l'Ain, les agriculteurs et agricultrices, et l'ensemble des acteurs ruraux !

Sur le plan économique

En veillant à préserver sur tout le territoire un tissu d'entreprises économiquement viables, à haute performance économique, technique et environnementale, avec des projets solides permettant une vision à long terme.

En accompagnant la différenciation, créatrice de valeur ajoutée

L'agriculture est au cœur d'opportunités ...

Nouveaux marchés, nouveaux débouchés avec l'énergie mais aussi de nouvelles activités (tourisme) et nouveaux modes de commercialisation. Le secteur agricole fait aussi l'objet d'attentes très diversifiées de consommateurs de plus en plus exigeants, et de demandes sociétales accrues.

Mais l'économie agricole est sous tension ...

Elle est confrontée à la libre concurrence du marché alimentaire européen, une volatilité des prix importante, à une évolution des conditions climatiques. Pourtant, des parts de marchés sont à prendre mais il y a obligation de compétitivité pour la majorité de la production départementale. Les collectivités peuvent intervenir en soutien économique aux filières agricoles.



Sur le plan humain

En renforçant l'attractivité du métier, en favorisant l'installation et la transmission, en maintenant un nombre d'actifs suffisant qui soient maîtres de leurs outils de travail et qui puisse vivre de leur métier et en contribuant à l'aspiration de qualité de vie des nouvelles générations.

Le nombre d'actifs agricoles est en chute ...

12 916 installations agricoles ont été recensées en 2014 sur le territoire national par la Caisse centrale de la MSA. Un chiffre en baisse de 2,3 % par rapport à 2013. Avec des capitaux à reprendre de plus en plus importants, les difficultés des jeunes qui souhaitent s'installer sont croissantes. Dans l'Ain, en 2014, on dénombre 92 installations soit une baisse de 31.3 % en 10 ans.

La population agricole devient de plus en plus âgée. 1/3 des agriculteurs ont + de 55 ans. Conserver un nombre d'actifs agricoles important en amplifiant la dynamique de la création d'entreprise est un enjeu primordial.

A l'échelle du territoire

En déclarant l'agriculture comme activité économique stratégique et transversale jouant un rôle majeur sur la qualité du cadre de vie, en préservant du mieux possible le foncier agricole et en facilitant l'accès à la terre, en associant les agriculteurs aux initiatives locales et aux projets de territoires.

L'agriculture, une activité économique à préserver ...

En 10 ans, dans l'Ain, 7 000 ha de terres agricoles ont été urbanisés au profit de nouveaux logements, d'équipements, d'activités économiques ou encore d'infrastructures de transport. La prise en compte de l'agriculture dans les documents d'urbanisme, les aménagements de zones agricoles ou la mise à disposition de foncier permettent d'ancrer l'agriculture sur le territoire.

Orientations stratégiques pour 2016 - 2019

La réflexion des élus de la chambre d'agriculture a permis d'identifier 5 axes stratégiques. Leur mise en œuvre doit permettre de redonner de la perspective aux hommes et aux femmes, première richesse de notre agriculture. Pour conduire ces projets, l'implication et le soutien des collectivités sont incontournables. L'efficacité et la réussite passeront obligatoirement par une collaboration étroite.

1

BIEN VIVRE EN TANT QU'AGRICULTEUR

1. Promouvoir et renforcer l'attractivité du métier d'agriculteur
2. Faciliter l'installation et la transmission pour permettre le renouvellement des générations
3. Développer le conseil stratégique et la formation des agriculteurs

2

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ET DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'ADAPTATION À LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS

1. Positionner l'agriculture comme activité économique stratégique dans les territoires ruraux
2. Préserver le foncier agricole, en minimisant l'artificialisation des sols et en renforçant les liens avec les collectivités
3. Accompagner l'adaptation et la structuration des filières agricoles et agroalimentaires
4. Créer des synergies collectives entre producteurs pour reconquérir de la valeur ajoutée
5. Soutenir l'adaptation des systèmes d'exploitation
6. Inciter les démarches qualitatives sur les produits, en s'appuyant notamment sur Saveurs de l'Ain
7. Encourager l'innovation et le développement de nouvelles activités (notamment les énergies renouvelables)



3

S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

1. Sécuriser les productions par la maîtrise de l'eau (drainage, stockage, irrigation)
2. Créer les conditions pour mieux gérer les risques (assurance, investissement, fiscalité)
3. Accompagner les agriculteurs vers de nouvelles pratiques agronomiques



4

INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX EN PRÉSERVANT LA RENTABILITÉ

1. Favoriser les bonnes pratiques agro-environnementales
2. Travailler en partenariat avec les collectivités pour alléger et adapter les contraintes et zonages environnementaux
3. Faire reconnaître le rôle de l'agriculture dans la séquestration du carbone



5

RÉPONDRE À LA DEMANDE SOCIÉTALE

1. Permettre aux consommateurs de s'approvisionner en produits locaux répondant à leurs attentes
2. Développer l'approvisionnement de la restauration hors domicile
3. Faciliter et accompagner la cohabitation entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire
4. Maintenir l'ouverture et l'attrait des paysages

18

grands projets

Pour une agriculture forte et pérenne

1 BIEN VIVRE EN TANT QU'AGRICULTEUR

Projet 1

Mettre en relief les aménités mises en œuvre par les agriculteurs au service de la collectivité afin de redonner de la fierté aux agriculteurs

Projet 2

Réfléchir à de nouveaux modes de financement du capital, des bâtiments, du cheptel et du matériel afin de faciliter les transmissions d'exploitations.

Projet 3

Renforcer notre offre de service autour de l'installation et de la transmission, de la stratégie d'entreprise et du coaching.

Projet 4

Développer l'emploi partagé en contribuant à trouver les hommes et les financements

2

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ET DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'ADAPTATION À LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS

Projet 5

Accompagner les collectifs d'agriculteurs afin qu'ils puissent maîtriser leur aval : prise de participation dans les outils de transformation industriels, commercialisation (RHD, Points de vente collectif, marchés ...), groupements d'intérêt économique et environnemental

Projet 6

Produire des références afin d'accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leur système d'exploitation, la diversification de leur activité par de nouvelles productions ou nouvelles activités (énergies, nouvelles opportunités).

Projet 7

Proposer aux collectivités une assistance technique personnalisée pour les questions relatives à l'urbanisme, à l'aménagement et au droit des sols.

Projet 8

Améliorer la prise en compte des enjeux agricoles dans les documents de planification par une forte implication des représentants agricoles sur le territoire (sensibilisation et formation auprès des JA, identification et mobilisation de représentants professionnels à l'échelle du périmètre des nouvelles intercommunalités, ...)

3

S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

Projet 9

Partager avec les collectivités et les agriculteurs les scénarios d'évolution climatique et les conséquences sur l'agriculture.
Analyser les solutions possibles à l'échelle des territoires.

Projet 10

Négocier des programmes d'actions adaptés à chaque territoire (Maîtrise de l'eau, adaptation de la conduite des élevages, adaptation des cultures ...)

4

INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX EN PRÉSERVANT LA RENTABILITÉ

Projet 11

Renforcer le conseil «mise aux normes» par une recherche de plus-values sur l'exploitation agricole et des solutions collectives.

Projet 12

Proposer aux entreprises industrielles de l'Ain des solutions locales de séquestration du carbone avec l'appui des collectivités

Projet 13

Relancer le conseil agronomique

Projet 14

Favoriser la contractualisation de mesures environnementales concertées construites en partenariat (qualité de l'eau, biodiversité, ouverture des paysages, ...)

5

RÉPONDRE À LA DEMANDE SOCIÉTALE

Développer l'approvisionnement et la consommation de produits locaux

Projet 15

Faciliter l'approvisionnement de la restauration collective via le réseau Agrilocal 01

Projet 16

Dynamiser une marque pour les produits locaux «Saveurs de l'Ain». Gage d'origine, cette marque permet aux consommateurs d'identifier et de consommer les produits de l'Ain.

Projet 17

Collaborer à la mise en œuvre de systèmes alimentaires territorialisés

Projet 18

Développer le réseau «Bienvenue à la Ferme»



L'Ain, une agriculture diversifiée



Les productions végétales

L'Ain, c'est 100 000 ha de céréales, dont 54.000 ha de maïs, 30.000 ha de blé, 7.000 d'orge et 4.000 de triticales ainsi que presque 15.000 ha d'oléagineux et 12 500 ha de maïs ensilage.

La production légumière, en 4^{ème} position en Auvergne Rhône-Alpes, est aussi importante avec 1290 ha de légumes et 432 ha de pommes de terre.

Enfin, 800 ha de vignes complètent ces productions végétales.

Les productions animales

L'élevage bovin, le + important économiquement avec 185.000 têtes dont 47.400 vaches laitières.

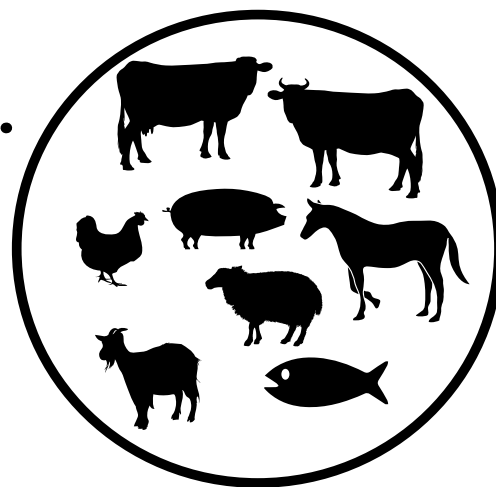
La filière Bovin Lait, 1^{ère} activité animale, est dynamique et marquée par la présence d'outils de collecte et de transformation (20 entreprises de collecte et 14 ateliers de transformation), et du pôle technique de Ceyzériat. Les filières AOP permettent de dégager une bonne valeur ajoutée.

La filière Bovin Viande occupe la 1^{ère} place des productions carnées avec 10 % de la production agricole. L'Ain est un département engraisseur de génisses et de jeunes bovins mâles. La production reste très liée à l'activité laitière (moitié de la viande de races laitières). Le département bénéficie de la présence de l'ensemble des maillons de la filière (Organisations de Producteurs, Foirail, Abattoirs).

1^{er} producteur de porcins de la région, avec 139 000 têtes et une densité des élevages 9 fois moins élevée qu'en Bretagne. 2 abattoirs principaux sont à Bourg en Bresse.

Avec 3 millions de têtes, la filière volailles tire sa force de la diversité de ses gammes et espèces, et de la présence de filières de qualité à forte notoriété (AOP Volaille de Bresse).

Les élevages ovins et caprins sont aussi représentés avec respectivement 25 000 et 7 000 têtes.



La filière équine se répartit essentiellement entre 3 activités : Elevage, centres équestres et pension pour un nombre d'environ 9000 équidés et de 341 éleveurs. L'Ain est le 6^{ème} département d'Auvergne Rhone-Alpes en nombre d'élevage.

On dénombre 1 100 étangs sur 11 200 ha pour 1 200 tonnes de poissons dont 60% de Carpes. Ce qui en fait la 1^{ère} zone piscicole continentale d'Europe occidentale.

Diversification, circuits courts, point de vente collectif

560 exploitations ont une activité de diversification et 900 vendent en circuits courts.

Avec 15 points de vente collectif, l'Ain est l'un des départements le mieux servi de France au prorata du nombre d'habitants. Au total, 200 producteurs font partie d'un point de vente collectif.

Les exploitations sont essentiellement en polyculture élevage : + de 60 % des exploitations ont une activité élevage, 30 % ont des grandes cultures (96 000 ha)

Des productions de qualité

1400 exploitations produisent au moins 1 produit sous signe de qualité. Les labels et certificats de conformité sont nombreux et 180 exploitations sont certifiées en Agriculture biologique.

Les signes de qualité concernent également 350 éleveurs de bovins, 340 producteurs de lait, 185 de volailles et 160 de vins.

AOP



Volailles de Bresse; Dinde de Bresse; Comté; Bleu de Gex; Beurre et Crème de Bresse; Roussette

AOC



Vins du Bugey ; Vins de Seyssel

IGP



Volailles Fermières de l'Ain ; Coteaux de l'Ain, Fine & Marc du Bugey.

Label rouge



Volailles Fermières de l'Ain ; Volailles Fermières de Dombes

11 produits
sous signes
de qualité

Comté : 2000 T



Bleu de Gex : 470 T



Crème de Bresse : 428 T



Beurre de Bresse : 212 T



Volailles de Bresse : 595 T



Dindes de Bresse : 30 T



Volailles de l'Ain : 1188 T



Vins et Roussette du Bugey : 28 397 hl



Fine et Marc du Bugey : 10 hl



Vins de Seyssel : 3733 hl



Coteaux de l'Ain : 734 hl



Les volumes produits en 2014



L'AGRICULTURE, UNE CHANCE POUR L'ÉCONOMIE DE L'AIN

- **2nd producteur de céréales** en Auvergne Rhône-Alpes avec le 1/5 de la production de la région, sur 98 363 hectares.

Ain

Un département très diversifié
4^{ème} surface agricole de la région
Auvergne Rhône-Alpes,
240 000 hectares (40 % de la surface
du département)

Une place importante dans la
production régionale de plusieurs
filières.

- **3^{ème} producteur de viande bovine** en Auvergne Rhône-Alpes



- **1^{er} producteur de porcs** soit 26 % de la production Auvergne Rhône-Alpes et 139 000 porcs.



- **5^{ème} département en production de lait**, avec 10 % des volumes régionaux et 290 millions de litres de lait.



- L'agriculture génère **15 % de l'emploi dans l'Ain** soit 32 000 emplois.

Un secteur économique important

4094 exploitations agricoles



5224 chefs d'exploitation et coexploitants



2930 salariés de la production agricole



681 millions euros de recettes de la production agricole



Un effet levier sur les autres secteurs d'activités

- **A l'amont** : agrofourniture, bâtiment, machinisme, équipements
- **A l'aval** : coopératives, négoce, abattoirs, industries agroalimentaires
- **Activités de services** : conseils, logistique, vétérinaire...



Siège social

4 av. du Champ de Foire BP 84
01003 **Bourg en Bresse Cedex**
Tél. : 04 74 45 47 43
Fax. : 04 74 45 47 00
accueil@ain.chambagri.fr
www.synagri.com/ain

Du lundi au jeudi :
8h-12 h et 13h30-17h30
Le vendredi :
8h-12h et 13h-17h